



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE ET L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

AGENCE NATIONALE DE L'AMELIORATION ET DU DEVELOPPEMENT
DU LOGEMENT

A. A. D. L

N° Identification Fiscale: 000016001405697
Cité AADL 1377 logements - Bloc 23 - Face USTO - Oran

AGENCE REGIONALE D'ORAN

PROGRAMME DE 185 000 LOGEMENTS LOCATION VENDE
ZONE 03

REALISATION DES TRAVAUX

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE
CAPACITES MINIMALES**

N°130 /DR ORAN/AADL/2025 du 25/11/2025

**LA RÉALISATION DE 251 LOGEMENTS INDIVIDUELS EN TCE EN RDC + TERRASSE
ACCESSIBLE EN LOCATION-VENTE Y COMPRIS LES TRAVAUX DE VIABILISATION
« RESEAUX TERTIAIRES » AU POS N°02 , COMMUNE DE TIMIMOUN WILAYA DE
TIMIMOUN LOT N°01 : 151/251**

AVIS D'INFRUCTUOSITE

Conformément à la loi N° 23-12 du 05/08/2023 fixant les Règles Générales relatives aux marchés publics au disposition du décret présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public; l'Agence Nationale de l'Amélioration et de Développement du Logement (AADL) ORAN , déclare que l'Avis D'appel D'offres National Ouvert Avec Exigence De Capacités Minimale N° **130 / DR ORAN –AADL-2025 Du 25/11/2025** relatif à **LA RÉALISATION DE 251 LOGEMENTS INDIVIDUELS EN TCE EN RDC + TERRASSE ACCESSIBLE EN LOCATION-VENTE Y COMPRIS LES TRAVAUX DE VIABILISATION « RESEAUX TERTIAIRES » AU POS N°02 , COMMUNE DE TIMIMOUN WILAYA DE TIMIMOUN LOT N°01 :151/251 , est infructueux**

Les soumissionnaires qui souhaite prendre connaissance du motif de l'infructuosité de l'avis d'appel sont invités a se présenter au niveau de la direction Régionale AADL - ORAN sise à la Cité AADL 1377 logements - Bloc 23 - Face USTO - Oran dans les trois jours qui suivent la date de la première parution de cet avis dans l'un des quotidiens nationaux (écrite ou électroniques) ou dans le BOMOP ou Portail électronique.

Les soumissionnaires qui contestent le choix opéré peuvent introduire un recours auprès de la commission sectorielle des marchés du ministère de l'habitat de l'urbanisme et de la ville et de l'aménagement du territoire sise a AIN EL ALLAH –DALY BRAHIM – Alger qui suivent la date de la parution du présent avis d'attribution provisoire dans l'un des quotidiens nationaux(écrite ou électroniques) ou dans le BOMOP ou Portail électronique.

Si les dates limites sus –indiquées coïncident avec un jour férié ou un jour de repos légal, elles sont prorogées au jour ouvrable suivant..

Le Directeur Régional
De l'AADL Oran